



Le Ministre

00000748
N°

MEN/SG/DPRE/DCP/csd

Dakar, le 31 JAN 2017

Objet : Douzième édition du concours des 10 mots de la Francophonie

Mesdames, Messieurs les Inspecteurs,

Dans le cadre des activités de la Quinzaine de la Francophonie, le Ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec la CONFEMEN, organise la 12^{ème} édition du concours des 10 mots de la Francophonie.

L'édition de 2017 met à l'honneur l'univers numérique des pratiques empruntées au monde réel : « avatar, canular, favori, fureteur, héberger, nomade, nuage, pirate, ». Deux des termes sélectionnés ont été créés récemment : *émoticône* et *télésnober*.

En plus du Sénégal et à l'image des éditions précédentes, la 12^{ème} édition connaîtra la participation d'autres pays membres de la CONFEMEN.

Le règlement en annexe spécifie les modalités d'organisation du concours.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix qui se tiendra le 14 avril 2017, à Dakar.

A cet effet, j'invite tous les chefs d'établissement du primaire et du secondaire du public comme du privé à prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire participer leurs élèves à cette activité de grande portée pédagogique.

Pour le Ministre
et par délégation
Secrétaire Général



Le Secrétaire Général



Ousmane SOW

P.J. :

- Règlement du Concours
- Termes de référence
- Sujets du concours
- Fiches des 10 mots de la Francophonie

A
Madame, Messieurs les Inspecteurs d'Académie
Mesdames, Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation et de la Formation